LAGNY
sur Marne

DIRECTION DES SERVICES OPERATIONNELS

Pôle Urbanisme et Aménagement
Erp
AR20000530

AUTORISATION DE TRAVAUX
N° AT 077 243 20 00026

* * * *

SECURITE CONTRE L'INCENDIE DES ETABLISSEMENTS RECEVANT DU PUBLIC

RESTAURANT WOODIZ
CENTRE COMMERCIAL DES HAUTS DE LAGNY
25 AVENUE ANDRE MALRAUX
77400 LAGNY-SUR-MARNE

Type : N
Catégorie: 3ème

VU le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment les articles L 2111.1, L 2212.1, L 2212.2 ;

VU le Code de la Construction et de l'Habitation et notamment les articles L.111-8-3 R111 19-11, R 123-46, R.123-2 et R 123-55 ,

VU l'arrêté du 8 décembre 2014 fixant les dispositions prises pour l'application des articles R.111-19-7 à R.111- 19 – 11 du Code de la Construction et de l'Habitation et de l'article 14 du décret n°2006-555 relatives à l'accessibilité aux personnes handicapées des établissements recevant du public situés dans un cadre bâti existant et des installations existantes ouvertes au public ;

VU l'arrêté préfectoral n° 01/125/CAB/SIDPC portant création de la commission de sécurité et de la commission d'accessibilité

VU l'Arrêté du 15 décembre 2014 modifiant les modèles des formulaires des demandes d'autorisation et d'approbation prévues aux articles L.111-7-5, L.111-8 et L.122-1 du Code de la Construction et de l'Habitation ;

VU le décret n°2014-1326 du 5 novembre 2014 modifiant les dispositions du Code de la Construction et de l'Habitation relatives à l'accessibilité aux personnes handicapées des établissements recevant du public et des installations ouvertes au public ;

VU l'Ordonnance n°2014-1090 du 26 septembre 2014 relative à la mise en accessibilité des établissements recevant du public, des transports publics, des bâtiments d'habitation et de la voirie pour les personnes handicapées ;

VU l'arrêté AR20000520 en date du 18 novembre 2020 donnant à M. Benoit BREYSSE, Directeur Général Adjoint des Services, délégation de signature.

VU la demande d'Autorisation de Travaux du 7 août 2020 présentée par Monsieur Henrad PAULETTE portant sur l'aménagement d'une pizzeria dans le centre commercial des Hauts de Lagny ;

VU l'accusé de réception de la Sous-Commission Consultative Départementale de Sécurité et d'Accessibilité (CCDSA) à la date
du 14 août 2020;

VU l'avis favorable tacite de la Sous-Commission Consultative Départementale de Sécurité et d'Accessibilité (CCDSA) à la date
du 15 septembre 2020;

VU l'avis défavorable de la commission de l'arrondissement de Torcy pour la sécurité en date du 12 novembre 2020.

2, place de l'Hôtel de Ville, 77405 Lagny-sur-Marne cedex
Tél. 01 64 12 74 00, Fax 01 64 12 74 28

MARNEetGONDOIRE
communauté d'agglomération

ARRETE

ARTICLE 1 : L'autorisation de travaux n° AT 77 243 20 00026 concernant la pizzeria « Woodiz » sise 25 Avenue André Malraux, est **Refusée.**

ARTICLE 2: L'exploitant est tenu de maintenir son établissement en conformité avec les dispositions du code de la construction et de l'habitation et du règlement de sécurité contre l'incendie et la panique précitées.
Tous les travaux qui ne sont pas soumis à permis de construire qui entraînent une modification de la distribution intérieure ou nécessitent l'utilisation d'équipement, de matériaux ou d'éléments de construction soumis à des exigences réglementaires, devront faire l'objet d'une demande d'autorisation. Il en sera de même des changements de destination des locaux, des travaux d'extension ou de remplacement des installations techniques et des aménagements susceptibles de modifier les conditions de desserte de l'établissement.

ARTICLE 3 : Le présent arrêté peut faire l'objet d'un délai de recours en annulation devant le tribunal administratif de Melun dans un délai de deux mois à compter de son affichage.

ARTICLE 4 : Le présent arrêté sera notifié au demandeur. Une ampliation sera transmise à :

- Monsieur le Sous-Préfet de l'Arrondissement de TORCY,
- Monsieur le Directeur Départemental des Territoires de MELUN,
- Monsieur le Commissaire Principal de Police de LAGNY-SUR-MARNE,
- Monsieur l'Inspecteur Départemental des Services d'Incendie et de Secours de CHESSY,
- Monsieur le Chef du Centre de Secours Principal de Lagny-sur-Marne,

Chargé, chacun en ce qui le concerne, de son exécution.

Fait à LAGNY-SUR-MARNE, le quatre décembre deux mille vingt

Signé : **Jean-Paul MICHEL,** Maire de Lagny-sur-Marne

Pour extrait conforme, Lagny-sur-Marne le 04 décembre 2020
Certifié Exécutoire suite à sa transmission en sous-préfecture : 04.12.2020
à son affichage le : 04.12.2020
Lagny-sur-Marne le : 04.12.2020

Pour le Maire et par Délégation,
Le Directeur Général Adjoint,

MAIRIE DE LAGNY-SUR-MARNE

Benoit BREYSSE

AR20000530

Identifiant FAST : ASCL_2_2020-12-04T09-34-30.00 (MI226925426)

Identifiant unique de l'acte :

077-217702430-20201204-AR20000530-AR (Voir l'accusé de réception associé)

Objet de l'acte :

AUTORISATION DE TRAVAUX N. AT 077 243 20 00026 - RESTAURANT WOODIZ CENTRE COMMERCIAL DES HAUTS DE LAGNY 25 AVENUE ANDRE MALRAUX 77400 LAGNY-SUR-MARNE Type : N Catégorie: 3ème

CERTIFIÉ Certifié Conforme

Date de décision : Dec 4, 2020 12:00:00 AM

Nature de l'acte : Actes réglementaires

Matière de l'acte :
2. Urbanisme
2.1. Documents d urbanisme
2.1.5. autres

Acte : AR20000530 CONFORME.PDF

Groupe émetteur de l'acte :

Préparé	Date **04/12/20** à **09:34**	Par **SCHOTTE Sandrine**
Transmis	Date **04/12/20** à **09:34**	Par **SCHOTTE Sandrine**
Accusé de réception	Date **04/12/20** à **09:41**	